

EXTRAIT du REGISTRE des

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22.06.00 Convocation du 14.06.2000

Compte rendu affiché 28 Juin 2000

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

Objet : Gérance du Bar du Centre Nautique

Présents :

MM. LAFFLY, MEYER, MIGNOT, Mmes GUERIN, BOUHEY, MM. POINT, VERGNE, CHATUT et FAURE, Maires-Adjointes,

Mme CHEZEAUBERNARD, MM. DOIZY, AUROY, Mmes ROUX, WYMAN, BROSSARD, VEYRIER, MM. DUCRET, GONDELAUD, PIANA, FORGET, MACHURAT, DOUCET, Mlle MILLET, M. BELIN, Conseillers Municipaux,

<u>Nombre de conseillers</u>	
en exercice : 29	
présents 24	
votants 26	

Absents représentés : Mme GASTREIN par Mme WYMAN - M. RUMEAU par M. MIGNOT.

Absents : MM. MARCENDE et DUSSUD.

Décédé : M. CHATELIER

~~~~~

Madame l'Adjointe déléguée explique que *l'Office des Sports* a accepté d'assurer la tenue du bar de la piscine qui constitue un élément d'animation attrayant pour le Centre Nautique.

Elle invite le Conseil Municipal à autoriser Monsieur le Maire signer la convention prévoyant les règles de fonctionnement de cette opération.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Madame le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Primitif 2000,
- Confie à *l'Office des Sports* (association Loi 1901) la tenue du bar de la piscine pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 2000 et la fermeture de l'établissement,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec "*L'Office des Sports*".

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 22 Juin 2000

Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

Le MAIRE  
Signé P. LAFFLY